

Affaires courantes

Canada de forcer le gouvernement à retirer son projet. Selon eux, le gouvernement est en train de transférer le fardeau fiscal aux Canadiens ordinaires en imposant une taxe à la consommation qui est très régressive au lieu d'entreprendre une véritable réforme fiscale. Les pétitionnaires espèrent que le Sénat arrêtera cette taxe, mais j'ignore à quel point ils sont convaincus que cela se produira.

* * *

LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'ENFANT

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Madame la Présidente, j'ai une autre pétition qui signale que le nombre des enfants du Canada qui vivent dans la pauvreté augmente en fait ces temps-ci. Les pétitionnaires demandent au gouvernement de songer à présenter une déclaration générale des droits de l'enfant puisqu'il a déjà voté contre une initiative parlementaire allant dans ce sens, la motion M-254.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Fred J. Mifflin (Bonavista—Trinity—Conception): Madame la Présidente, je désire présenter une pétition concernant la taxe sur les produits et services. Elle porte la signature de 35 Canadiens, dont certains appartiennent à la Fédération canadienne des enseignants.

Les pétitionnaires sont très préoccupés par cette taxe sur les produits et services. Ils estiment qu'elle est régressive et injuste et qu'elle menace la stabilité financière déjà précaire de nos écoles publiques et de nos autres services sociaux. Ils la considèrent comme inadmissible par le corps enseignant.

Ils s'inquiètent également des effets qu'elle va avoir sur les Canadiens à revenu moyen de ma circonscription, qui sont les parents des élèves. Pour ces raisons, entre autres, ils invitent le gouvernement à rejeter ce projet de taxe sur les produits et services.

LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

M. Stan Keyes (Hamilton—Ouest): Madame la Présidente, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur et le devoir de présenter à la Chambre une pétition jugée correcte par le greffier.

La pétition est signée par de nombreux Canadiens habitant non seulement ma circonscription, mais également certaines circonscriptions avoisinantes. Les pétitionnaires demandent au gouvernement fédéral de confirmer immédiatement le droit de tous les Canadiens à

l'accès universel aux prestations de sécurité de la vieillesse en annulant son projet de régime fiscal qui lui permettrait de récupérer ces prestations.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Stan Keyes (Hamilton—Ouest): Madame la Présidente, je voudrais profiter du fait que je suis debout pour présenter, en vertu de l'article 36 du Règlement, des pétitions certifiées conformes par le greffier des pétitions et portant la signature de centaines de Canadiens qui s'opposent résolument à la nouvelle taxe sur les produits et services qui, à leur avis, représente une ponction sans précédent dans les poches des Canadiens et provoquera une augmentation de l'inflation, des taux d'intérêt et du chômage.

Enfin, madame la Présidente, j'ai aussi le devoir de présenter à la Chambre des pétitions qui portent littéralement des milliers de signatures. Les pétitionnaires demandent également au gouvernement d'arrêter la mise en oeuvre de sa taxe sur les produits et services à laquelle les signataires s'opposent vigoureusement. Malheureusement pour les milliers de personnes qui les ont signées, les pétitions n'ont pu être certifiées par le greffier et je prendrai donc la responsabilité de les envoyer directement au ministre des Finances le plus tôt possible.

M. Jim Karpoff (Surrey—Nord): Madame la Présidente, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur de déposer un certain nombre de pétitions concernant la taxe sur les produits et services. Ces pétitions, qui comprennent 35 pages, sont signées par des habitants de Surrey et d'autres municipalités du sud-ouest de la Colombie-Britannique qui font valoir que le projet de taxe sur les produits et services est injuste, car il ne tient pas compte de la capacité de payer des contribuables.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de rejeter la taxe sur les produits et services et d'opérer une vraie réforme fiscale, notamment de prélever un impôt minimal auprès des particuliers et des sociétés riches.

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Madame la Présidente, je suis heureux de déposer une autre pétition. Certains jugeront peut-être qu'il est un peu tard. Il s'agit d'une pétition signée par des habitants de Kingston qui s'opposent à la taxe sur les produits et services.

La taxe a été adoptée à la Chambre contre la volonté de l'opposition et de certains députés ministériels devenus d'anciens ministériels, mais les pétitionnaires, j'en suis convaincu, placent leurs espoirs dans le Sénat non élu, en espérant que le Sénat renverra le projet de loi à la